

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 4 mars 2008**

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) Mme TENENBAUM, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT Mme MAILLOT, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TOLLOT, Mme WILLIAMS

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme MAILLOT), M. GARRIGUES (représenté par Mme ROLLIN), Mme LE GRAND (représentée par Mme TOLLOT)

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (1) M. BARRON,

Membre(s) absent(s) : (2) M. GOBILLOT, M. PERRON

Date de convocation : 27 février 2008

**Délibération n° : 16-2008**

**Objet : Centre social Fontaine d'Ouche – dispositif CLAS**

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) s'adresse aux élèves de l'enseignement des premier et second degrés, et propose des activités d'appui à la scolarité : aide aux devoirs, acquisition des méthodes de travail et développement de l'autonomie.

Le CLAS, mis en place par le Centre Social de Fontaine d'Ouche, accueille 19 enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour une séance de 1 h 30.

L'effectif comprend 6 enfants des classes primaires et 13 enfants des classes secondaires.

Le Conseil d'Administration fixe la participation des parents à hauteur de 18 € par trimestre par famille, quel que soit le nombre d'enfants, soit le même tarif qu'en 2007.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
DIS : 1  
DAGL : 1  
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

18 MARS 2008



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 5 MARS 2008